



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Le Directeur Départemental

à

Monsieur Jacques NOAILLE
Secrétaire général de UNSA SDIS 33
18, allée des vignes
33360 CARIGNAN DE BORDEAUX

Bordeaux, le 2 juin 2020

DIR/GADS/SAJ-ID/PJ/AM/2020-42442

Monsieur le secrétaire général,

Par courriers du 12 mars et du 27 mai 2020, vous avez souhaité évoquer les nouvelles modalités d'application de la loi de transformation publique en matière de compétences des CAP. Vous évoquez plus précisément la problématique de la gestion des mobilités.

Comme vous le soulignez, cette loi modifie profondément le fonctionnement de certaines instances consultatives. Dans la période transitoire de la mise en place de la loi et de ses décrets d'application, il est en effet difficile d'avoir une vue d'ensemble sur les nouveaux moyens créés et les différentes implications sur les dispositifs existants.

Ainsi, la stratégie en matière de ressources humaines de notre SDIS devient dorénavant un sujet d'échanges entre les élus, les encadrants et les agents, au travers d'un nouveau document, les Lignes Directrices de Gestion. Il sera l'occasion d'évoquer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours. Les conditions et les critères de la mobilité interne seront ainsi abordés à cette occasion.

Je souhaite que ces échanges, qui auront ainsi lieu dans un cadre réglementaire, soient le plus riche et le plus transparent possibles et permettent de lever les éventuelles ambiguïtés que vous auriez pu relever dans le passé.

Le groupement des ressources humaines du SDIS, cheville ouvrière essentielle de ce processus, travaille à l'heure actuelle aux études nécessaires à l'élaboration de ces lignes directrices de gestion, sur lesquelles nous pourrions échanger très prochainement je l'espère.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de mes sincères salutations.

Le Directeur Départemental,

Contrôleur Général
Jean-Paul DECELLIERES